



Le projet fondateur d'Amitié Espérance : Comment a-t-il évolué ? Où en sommes-nous ?

A l'occasion de l'atelier de santé du 8 Octobre 2015

Quelques repères :

- Tout d'abord AE a été un mouvement ecclésial sans reconnaissance officielle pendant 15 ans (78-93), ensuite une association loi 1901(en 93 soit 15 ans) et association de fidèles reconnues par les Evêques de France (statuts canoniques en 2008).
- Au départ : un cri de personnes en souffrance psychique à Lourdes : « nous avons besoin de cette dimension spirituelle, de cette lumière, de cette espérance » et une mise en place de groupes « insufflés » par le fondateur le Père Louis Joseph Miniou capucin. Ces groupes étaient constitués de parents, de personnes en souffrances psychiques et de professionnels (établissements psychiatriques) qui essayaient de vivre ce qui a été donné comme l'intuition du fondateur :
« L'amitié, la rencontre, le partage, l'entraide, la solidarité et l'espérance » disant aussi que tout cela « c'est la réponse à l'une des formes de pauvreté qui affecte le plus la personnalité humaine »
Au plan de l'organisation, tout était sommaire : auto-animation des groupes, pas de fichier des personnes accueillies, une totale gratuité des membres pour l'organisation générale mais la référence à un prêtre ou à une religieuse par groupe.
- Une période (78-93) que je qualifie de « l'enfance du mouvement » caractérisée par deux choses importantes :
 - o La première : le souffle du fondateur suffit à faire vivre le mouvement
 - o La deuxième : l'absence étonnante d'organisation nationale qui laisse une impression effective de « vie cachée ». AE existe bien mais qui connaît à cette époque cette réalité ?

- Puis vient la période « d'adolescence » du mouvement avec son premier pas d'existence sociale à travers la création de l'association loi 1901 en 1993. Période dans laquelle commence à se faire sentir une nécessité de reconnaissance et de crédibilité.

- Et 10 ans après en 2003, une refondation du mouvement se met en route avec le départ du fondateur et sa dernière volonté exprimée à la nouvelle présidente de « **maintenant tu dois structurer le mouvement** ». Etape bien évidemment de l'âge adulte, de son autonomie de plus en plus grande et surtout de la prise de conscience de sa mission, de son créneau spécifique : Après un temps où les participants pouvaient être des parents ou des enfants en souffrance, une évolution progressive se fait autour des seules personnes en souffrance psychique, dénomination qui a été délibérément adoptée dans les moyens de communication mis en place dans les années 2006. Les parents ont leur mouvement de référence, de soutien (Relais Lumière Espérance).
Avec la reconnaissance par l'Eglise en 2008 des statuts canoniques AE est enfin une réalité qui peut prendre sa place dans le grand ensemble qu'est la Pastorale de la Santé. un évènement va « propulser » ce « petit poucet » en 2008 (pour les 30 ans du mouvement) avec l'initiative d'AE de faire un rassemblement national avec pour thème « Cheminer ensemble en Eglise avec les personnes en souffrance psychique », une dizaine d'associations ont été mobilisées et trois évêques y ont pris une part active.

- Aujourd'hui après 12 ans de restructuration du mouvement nous sommes vraiment passés à une existence publique avec des points d'appui qui viennent encore plus énoncer notre créneau et notre mission :
 - o Chaque membre est un membre actif s'il le souhaite (ouverture de l'adhésion à tous en 2008 seulement) : C'était la vision du fondateur qui a créé **un mouvement AVEC** et non pour. (20 ans pour faire aboutir cet aspect !)
 - o Une participation financière selon les moyens de chacun permet de passer de 7 % (en 2008) à 55 % (en 2014) du budget couvert par les membres. C'est **le gage d'une autonomie en tant que réalité sociale** que l'on peut espérer dans quelques années.
 - o Le déploiement d'un dispositif de formation interne pour permettre à tous les accompagnants d'être formés au service de personnes en souffrance psychique selon notre mission. **C'est la condition d'une cohérence et cohésion de notre mission** qui nécessite des choix, des ajustements, des décisions d'orientation parfois douloureuses. (Nous ne sommes pas des groupes de prière ou de commentaires bibliques, mais un lieu de partage du vécu des personnes que nous accueillons)

- Notre mission est aujourd'hui clairement identifiée autour d'un terme qui nous a été « reflété » et dans lequel nous nous sommes entièrement reconnu : **Le compagnonnage fraternel**.

Et si nous voulions en donner une définition voici celle que nous avons forgée :

« **Vivre Le compagnonnage fraternel c'est faire l'expérience de cheminer vers le meilleur de soi pour être un appui pour les autres et les autres pour moi grâce à l'Esprit du Christ à l'œuvre en eux et en moi** ».

C'est tout un programme mais qui inclut dans cette expérience les accompagnants certes mais aussi tous les participants dans une même direction : **Celle de partager notre vécu, notre expérience**, comme dans le récit des compagnons d'Emmaüs, texte de référence évangélique pour nous.

Sa mise en œuvre dans l'étape d'aujourd'hui c'est mon défi au sein d'AE à ma place de président et surtout de chargé de la formation pour accompagner les bénévoles au service de cette mission.

Voilà où nous en sommes 37 ans après le cri des parents à Lourdes.....Je mesure avec beaucoup d'émotion tout le chemin parcouru, le déploiement progressif de ce qui était en germe et qui, aujourd'hui, peut s'afficher et exister ouvertement et surtout beaucoup plus pleinement. Amitié Espérance prends toute sa place comme élément essentiel d'une présence évangélique auprès des personnes en souffrance.

Jacques GRELLIER
Président Amitié Espérance.